

PROCÈS- VERBAL  
de la réunion du Conseil d'Établissement de l'école St-Luc  
tenue le mardi 6 janvier 2015

MEMBRES DU CÉ PRÉSENTS: Maryse Tremblay (directrice), Laure Barnouin (parent), Asma Benaziz (parent), Maxime Tassé(enseignant), Mary Zarif (enseignante), Fatima El Mehdi (enseignante), Philip Ménélik (élève), Jasmine Istiytiah (élève), Gabriela Grosu (parent), Nabila Nouaouria (parent), Nadia Tabib (parent), Richard Savignac (enseignant).

INVITÉS : Marie-Luce Coupal (école St-Luc), Ruth Weber, Gabrielle et Anne (organisme : « À deux mains »).

### 1-OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance débute à 19h00 et le quorum est atteint.

-(AVANT LE POINT 2) :

Mesdames Ruth Weber (travailleuse sociale), Gabrielle (intervenante et superviseure), et Anne (stagiaire), de l'organisme de prévention « À deux mains », nous présentent leur projet d'ateliers destinés aux élèves de secondaire 4. Ces ateliers ont pour but de sensibiliser les jeunes, afin qu'ils développent de saines habitudes face à leur sexualité. Le projet d'Anne (stagiaire), portera principalement sur les réseaux sociaux. On enseignera aux jeunes l'importance lorsqu'ils utilisent ces réseaux, de préserver leur intégrité physique et psychologique. Les inscriptions seront volontaires et on compte offrir ces ateliers à une vingtaine d'élèves.

Le projet est bien reçu par tous et on suggère de l'étendre à d'autres groupes d'âge.

### 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour du 6 janvier 2015 est adopté.

### 3-ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU 3 NOVEMBRE 2014 ET DU 19 JUIN 2014

A) Les documents manquants au PROCÈS VERBAL du 19 JUIN 2014 ont été produits. Ce procès est approuvé, adopté par Gabriela Grosu et secondé par Richard Savignac.

B) Les corrections sont apportés au PROCÈS VERBAL du 3 NOVEMBRE (il manquait deux noms aux présences : Nadia Tabib et Mary Zarif).

-Madame Nouaouria souhaite aussi faire clarifier le point 12 :

Il fut plutôt statué que d'emblée, les sorties éducatives devaient être approuvées par le CÉ. Advenant l'impossibilité dans le temps de la faire, on a suggéré que le CÉ puisse accorder à la direction la possibilité de les approuver après leur présentation au CPEPE. Cette suggestion fut acceptée par tous lors de cette réunion.

- Quant à l'intervention de madame Benaziz, elle portait plutôt sur les activités obligatoires et payantes et sur la nécessité d'avoir sur soi, la carte d'assurance maladie.

-Le procès verbal du 3 novembre est approuvé, adopté par Richard Savignac, secondé par Mary Zarif.

#### 4-SUIVI AU PROCÈS –VERBAL DU 3 NOVEMBRE 2014

Aucun suivi

#### 5-ÉTUDE DES DOSSIERS

##### A) Dossier pour information

-État des finances à ce jour

Madame Marie-Luce Coupal nous dresse un résumé de l'état des finances à ce jour à l'aide du document remis : « Situation financière- Exercice 2014-2015-Formation générale jeune de l'école St-Luc »

Dans l'ensemble, la direction de l'école St-Luc se dit satisfaite des finances de l'école. Elle est fière d'annoncer un déficit ramené à « 0 » en début d'année scolaire. Elle se dit aussi rassurée d'avoir une disponibilité de 45.6% des fonds restants en ce début d'année 2015.

Madame Coupal nous renseigne qu'un manque à gagner à chaque année provient des mauvaises créances des fournitures scolaires (cahiers d'activités) non payées par les parents. Elle dit déployer tous les efforts pour récupérer ces sommes chez les gens ayant la capacité de payer, mais souligne que l'école aide les familles en difficulté en proposant des arrangements financiers, surtout lorsque plusieurs enfants de la même famille fréquentent l'école. On prévoit cette année que ce manque se situera autour de \$10,000.

##### B) Dossier pour approbation

-Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Madame Tremblay présente le « Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école St-Luc »

Il ressort, après l'étude du questionnaire du BSÉC, qu'à notre école en particulier, les efforts seront mis à améliorer la communication verbale. Les élèves ont reconnu que la vulnérabilité de notre milieu résidait dans les mauvais rapports verbaux entre les élèves, principalement au niveau du premier cycle, incluant l'annexe.

L'utilisation de la fiche d'incident, sa promotion, et son utilisation sont décrites.

L'école St-Luc a l'objectif de réduire d'au moins 5% l'incidence de la violence verbale en son milieu social. Un suivi sera effectué à l'aide d'un prochain questionnaire, soumis au printemps 2015.

Lors de l'envoi du 2<sup>ième</sup> bulletin scolaire, un document d'information sera joint visant à informer et sensibiliser les parents sur la problématique de la violence et de l'intimidation. Exceptionnellement, ce document sera traduit aussi en anglais, pour rejoindre le maximum de parents, vu l'importance accordée à ce dossier.

Madame Nouaouria se demande si ces signalements d'incidents peuvent s'appliquer en dehors de l'école, par exemple lors d'incidents de cyber-intimidation. On convient que oui, puisqu'il s'agit de propos verbaux inadéquats.

Ce plan de lutte est approuvé, adopté par Philip Ménélik, secondé par Asma Bénaziz.

LE CÉ TIENT À FÉLICITER L'ÉQUIPE QUI A PRODUIT CE DOCUMENT QU'IL CONSIDÈRE PERTINENT ET EXCELLENT.

(Un point fut amené par madame Bénaziz concernant les réunions des Comités de parents. Ces comités ont pour bienfaits, entre autres, de permettre aux parents qui ne comprennent ni le français, ni l'anglais, d'aller chercher de l'information. Madame Bénaziz déplore le fait que ces rencontres ont lieu en dehors de notre secteur. On suggère aux parents de faire la demande de ramener ces lieux à une distance plus convenable. Monsieur Savignac suggère de télédiffuser ces rencontres à l'auditorium de St-Luc).

## 6- VIE ÉTUDIANTE

A) Philip Ménélik, élève, nous informe :

-Il nous annonce qu'il a été élu nouveau président à l'école du conseil d'élèves ainsi que président au comité exécutif d'élèves de la CSDM.

-Suite à un rassemblement animé par madame Harel Bourdon, présidente à la CSDM, les élèves ont été informés des projets du Ministre de l'éducation concernant le « démantèlement » de la CSDM. La journée fut consacrée à planifier les manifestations ayant pour but de rejeter ce projet. 15 écoles de l'Association ont voté en faveur des manifestations.

Les élèves de St-Luc se sont par la suite mobilisés afin d'exprimer leur désapprobation au Ministre.

Ils ont distribué des macarons de cercles bleus, rédigé une lettre au Ministre de l'éducation, posé des affiches, constitué une « chaîne humaine »... La chaîne de télévision TVA en a fait la publication.

-Monsieur Ménélik mentionne que lors des pratiques de « hockey cosom » les élèves n'ont pas de lunettes de protection, ce qui est contraire aux règles de sécurité.

-On déplore le fait qu'il n'y a pas de budget pour des caméras qui pourraient servir dans des cas de feu ou pour traquer des cas d'intimidation.

B) Jasmine Istiytiah, élève, nous informe :

-Des photos sont exposées sur les murs de l'école identifiant les élèves du conseil ainsi que celles des médiateurs.

-Elle fait une demande afin que les élèves aient accès à la cour intérieure de l'école au printemps.

-Jasmine nous informe sur le concours « logo définissant l'école ». Toutes les suggestions ont été recueillies et le comité est à l'étape de la sélection d'un gagnant.

-Les élèves du conseil ont fait un sondage auprès de leurs pairs (600 élèves), afin de connaître leur appréciation des repas servis à la cafétéria. En général, les commentaires sont peu élogieux, la nourriture qu'on y sert ne plait pas. Les élèves ont acheminé leurs observations au cuisinier.

-Un sous comité du conseil d'élève œuvre à promouvoir le recyclage au sein de l'école. La campagne de sensibilisation est à poursuivre.

-Les élèves ont aimé : les activités- théâtre, les journées sans uniformes.

-Pour la guignolée 2014, les élèves ont recueillis des dons de \$784.20 ainsi que des denrées alimentaires qui seront distribués aux familles dans le besoin.

-Des demandes provenant de l'annexe ont été faites et comblées (annoncé par madame Tremblay), afin d'obtenir des filets de soccer et de basket ball, ainsi que 6 bancs pour la cour de récréation.

-On mentionne que la sortie sur West Hill Park est peu sécuritaire à la tombée du jour car il n'y a pas de lumières. Madame Coupal a fait la requête auprès de la CSDM pour obtenir des lumières. Puisque ces démarches peuvent prendre du temps, on suggère de faire pression auprès de nos élus au conseil d'arrondissement et aussi d'en parler à notre commissaire scolaire, madame Mastro Monaco.

Des élèves ont exprimé le désir d'avoir accès à des ateliers d'art dramatique. Un sondage est à venir.

## 7- SORTIES ÉDUCATIVES

A) une sortie sera proposée aux filles de secondaire V (9 élèves), le 13 février (journée pédagogique), afin d'assister à un Forum à l'université McGill sur les métiers d'ingénierie.

B) 25 mai (journée pédagogique), 50 élèves de chimie pourront participer à deux activités : la visite du vieux Québec et de l'aquarium de Québec. L'organisme « jeunes actifs » débourse les \$1500.00 des frais de transport ainsi que \$13.00 par élève pour les frais d'entrée à l'aquarium. Le coût restant sera de \$10.00 par élève.

C) le 22 janvier 2015, madame Isabelle Perrault viendra présenter « Le Salon des Cegeps » à l'école St-Luc, où 20 collèges des réseaux privés et public, francophones et anglophones seront représentés. Les kiosques seront accessibles aux élèves de sec V et aux parents intéressés de 15h30 à 17h00.

## 8-RAPPORT DE LA DÉLÉGUÉE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA CSDM

Le point n'est pas discuté puisque la déléguée est absente.

## 9-PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun point n'est soumis.

## 10- DIVERS

A) Madame Grosu, se fait la porte parole de parents qui questionnent le fait que les voyages semblent n'être proposés qu'aux élèves de concentration musique et pas aux autres. Madame Tremblay nous informe que plusieurs voyages ont été organisés dans le passé et pas seulement pour les élèves de musique. L'organisation de ces voyages est laissée à la discrétion des enseignants de tous les foyers.

B) Maxime Tardif, enseignant, souligne son bon coup où un financement de \$1000.00 fut obtenu auprès de la chaîne Métro. Il s'offre pour aider les intéressés à aller chercher du financement auprès de différents organismes.

C) C'est avec enthousiasme que les enseignantes, mesdames Zarif et El Mehdi nous présentent la première édition du « Forum des jeunes scientifiques » qui aura lieu à notre école le 23 janvier 2015 lors d'une journée pédagogique. Ce forum destiné aux élèves de sec 4 et 5, a pour but d'encourager la persévérance scolaire et de promouvoir les carrières scientifiques.

Cette journée, articulée autour d'ateliers interactifs et de conférences à caractères scientifiques et technologiques, permettra aux élèves de s'inscrire à deux activités de leur choix. Les thèmes porteront sur le neurosciences, l'environnement, la biophysique, la chimie, ...

La journée se clôturera par un spectacle de Yannick Bergeron, un mot de monsieur Marc Garneau ainsi que le tirage de nombreux prix de présence ayant trait au monde de la science.

Pour cette première édition, nos enseignantes ont obtenu des contributions financières : Entre autres : \$3000.00 d'Hydro Québec, \$1000.00 de l'école St-Luc. Le CÉ a aussi accordé à l'unanimité pour cet événement, les \$400.00 dont il dispose aux projets diverses, à la demande de madame Zarif.

Plusieurs idées de sorties, de financement, et de participation de diverses universités sont soulevées pour les prochaines éditions de ce Forum.

D) Nadia Tabib souligne ses coups de cœur face aux activités de l'école :

-Elle tient à féliciter le directeur musical pour la qualité des concerts de décembre 2014.

-Elle souligne aussi la visite (fort apprécié de sa fille en sec 1), d'une animatrice (Élène) à la bibliothèque, qui a su piquer la curiosité et l'intérêt des jeunes pour divers ouvrages de lecture. L'élève Philip nous confirme aussi son grand intérêt pour les animations de cette dame.

On en profite pour souligner l'excellent travail de notre bibliothécaire madame Lisette Grégoire, qui par son dévouement et son enthousiasme, a su rendre au fil des ans, cette bibliothèque attrayante, actuelle et vivante.

**BRAVO ET MERCI ! À MADAME LISETTE GRÉGOIRE, BIBLIOTHÉCAIRE.**

-Tous sont d'accord d'instaurer une rubrique sur le site web de l'école qui ferait part des « Coups de cœur du CÉ », où, sous forme de « carte de félicitations », on soulignerait les événements notables, et surtout les artisans derrières ces bons coups !

Autant les enseignants, les élèves, les parents, les membres de la direction et le personnel de soutien...

Nadia Tabib  
Secrétaire